Prix « Hippocrène » de l'éducation à l'Europe

Initié par la Fondation Hippocrène en 2010, le prix est organisé avec le soutien de la Représentation permanente en France de la Commission européenne et, depuis 2017, en partenariat avec le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (Direction générale de l'enseignement et de la recherche).

La formation, la mobilité, les échanges et les projets communs sont les meilleurs moyens pour les jeunes de concrétiser leur appartenance à un ensemble commun et de prendre conscience de leur citoyenneté européenne.

Les candidatures sont ouvertes du novembre à janvier de chaque année. Consulter le site de la Fondation Hippocrène et se reporter sur la rubrique « Textes officiels » pour connaître les modalités exactes concernant les candidatures de la Catégorie « Enseignement agricole » (dates précises, contacts pour le dépôt des dossiers)

Qui peut candidater sous la catégorie « Enseignement agricole » ?

- Le concours est ouvert à toutes les classes de l'enseignement agricole public et privé sous contrat.

Modalités du concours :

- Le concours consiste à présenter un dossier mettant en perspective un projet original de partenariat européen élaboré par la classe avec son / ses professeurs. Il s'agira, dans le cadre d'échanges avec de jeunes

Européens, de travailler sur toute thématique pouvant illustrer les enjeux et les valeurs communes de l'Union européenne (actions d'engagement, thématique d'action comme l'environnement, la lutte contre les discriminations, la défense des libertés, la promotion d'une culture européenne et de son patrimoine). Pour information, consulter dès maintenant le site de la Fondation pour retrouver le règlement général du concours et l'appel à candidature 2025.

Prix pour les lauréats :

- Catégorie Enseignement agricole : Prix de 5 000 euros destiné à la réalisation du projet.
- La catégorie Enseignement agricole est également éligible pour le Grand Prix, d'un montant de 10 000 euros, qui est choisi parmi l'ensemble des catégories du concours.
- Une remise des prix particulière en présence de personnalités organisée dans des lieux d'exception : déplacement d'une délégation à la remise des prix au Parlement européen de Strasbourg valorisation du projet, des élèves et des établissements (vidéo, communication, réseaux).

Les candidatures des établissements participants de l'enseignement agricole doivent être adressées par courriel, d'ici avant la mi-janvier :
– pour les établissements d'enseignement technique, transmettre le dossier à la personne en charge de la coopération internationale au sein de la DRAAF / DAAF, dont votre établissement dépend. Contacts selon votre région
– pour les établissements d'enseignement supérieur long, 1 seul projet par établissement sera transmis directement au BRECI (breci.dger@agriculture.gouv.fr) à la mi-janvier.

Trois dossiers sont pré-sélectionnés au niveau national et seront transmis au Grand Jury, qui auditionnera à Paris début

février les candidats finalistes.

Lauréats Catégorie enseignement agricole 2025 :

- Prix montant de 5000 € – MFR Saint Laurent de Chamousset, Saint Laurent de Chamousset (69), pour son projet « DEI&J (Diversity, Equity, Inclusion and Justice) : a European experience to awaken citizenship»,Région Auvergne-Rhône-Alpes

Lauréats Catégorie enseignement agricole 2024 :

- Prix d'un montant de 5000 € – LEGTA Nevers Cosne, Challuy (58), pour son projet « Du champ à l'assiette, une aventure franco-slovène », Région Bourgogne-Franche-Comté

Prix Spécial du Jury – Prix Hippocrène 2023 – reçu en mars 2024 :

- Institut Lemonnier, Caen (14), pour son projet « Les Normands, une histoire européenne », Région Normandie

Le projet des élèves Normands s'étend sur 2 années (2023 à 2025) et est intégré à un projet de partenariat de coopération scolaire Erasmus+ (KA2) de 250 000 euros du Lycée-l'Institut Lemonnier à Caen, un lycée danois et un lycée sicilien sur la thématique des Normands.

Un film documentaire est le fruit de cette collaboration européenne. Les élèves ont participé à l'écriture et au tournage de celui-ci ainsi qu'au travail de recherches historiques et à la réalisation des interviews des différents partenaires scientifiques.

Les élèves danois ont travaillé sur le monde scandinave du 8 ème au 12 ème siècle.
Les élèves français ont travaillé sur les raids Vikings, la création du duché de Normandie et son apogée avec Guillaume le Conquérant.
Les élèves siciliens ont travaillé sur le royaume normand de

Sicile en mettant l’accent sur le syncrétisme.

Le documentaire « Les Normands, une histoire européenne » a été réalisé par Greenway Audiovisuel et a reçu le prix spécial du jury Hippocréne en 2023.

Cliquez sur la photo pour visionner le film – Les Normands, une histoire européenne

Lire + d’articles sur le Prix Hippocrène